

CONSTRUCTION
SECTOR COUNCIL



CONSEIL SECTORIEL
DE LA CONSTRUCTION

Normes de compétence nationales pour les conducteurs d'engins de construction

OPÉRATEUR DE CHARGEUSE





Copyright © 2005 Comité sectoriel de la construction

Tous droits réservés. Aucune partie du présent ouvrage ne peut être reproduite ou transmise par quelque moyen ou sous quelque forme que ce soit, électroniquement ou mécaniquement, y compris la photocopie et l'enregistrement dans une banque de données ou un serveur, sans autorisation écrite préalable.

Tout a été fait pour que ce manuel soit le plus complet et le plus précis possible. Les auteurs ne peuvent en aucun cas être tenus responsables de toute perte ou blessure que pourrait subir une personne ou une organisation, et qui pourrait résulter d'une information contenue dans ce manuel.

Avril 2005

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) remercie sincèrement les membres et le personnel du Canadian Operating Engineers Joint Apprenticeship and Training Council (COEJATC) de leur soutien et de leur engagement



Ce projet est subventionné par le Programme des conseils sectoriels du gouvernement du Canada

Canada

Table des matières

INTRODUCTION	2
AVANT-PROPOS	3
ÉLABORATION DES ANALYSES DE PROFESSION	4
PORTÉE DES ANALYSES DE PROFESSION	5
STRUCTURE DES ANALYSES DE PROFESSION	7
A. PROFESSIONNALISME	
1. Agir avec professionnalisme	8
2. Communiquer efficacement	11
B. SÉCURITÉ	
3. Interpréter les mesures législatives, les règlements et les lignes de conduite	14
4. Travailler de manière sécuritaire	16
5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	18
C. MATÉRIEL	
6. Décrire le matériel et les équipements	20
D. ENTRETIEN	
7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté	22
8. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche	30
9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	32
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	
10. Planifier les méthodes de travail	33
11. Respecter les niveaux et les tracés	35
12. Conduire la chargeuse	37
13. Suivre les procédures d'arrêt	48
F. TRANSPORT	
14. Transporter la chargeuse	50
15. Conduire une chargeuse sur pneumatiques sur la voie publique	52
TABLEAU DACUM	55
REMERCIEMENTS	59

Introduction

Le Conseil sectoriel de la construction (CSC) est l'un des 40 organismes du genre au Canada. Les conseils sectoriels sont des partenariats employés-employeurs dirigés par l'industrie et ayant pour but d'aborder les questions de perfectionnement des ressources humaines de secteurs précis.

Le CSC a pour principal objectif le perfectionnement d'une main-d'œuvre hautement qualifiée et l'aménagement d'un milieu de travail sécuritaire, de manière à accroître la productivité des organismes et à assurer la prospérité des membres de l'industrie de la construction. L'élaboration de normes professionnelles nationales pour les professions de conducteurs d'engins de construction fait partie des nombreuses démarches entreprises par le CSC afin d'atteindre son objectif.

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes. Le lecteur trouvera à la fin du présent document une liste complète de ces experts.

Les objectifs d'une analyse de profession sont les suivants :

- énumérer et regrouper les tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans certaines professions;
- établir la liste des tâches accomplies par les travailleurs spécialisés dans chaque province et territoire;
- élaborer les mécanismes d'évaluation et de formation qui débouchent sur la certification des travailleurs spécialisés;
- faciliter la mobilité, à l'intérieur du pays, des stagiaires et des travailleurs spécialisés;
- fournir aux employeurs et à leurs employés, aux associations connexes, aux secteurs, aux établissements de formation de même qu'aux administrations publiques des analyses des tâches réalisées dans certaines professions.

Par conséquent, les normes définissent les aptitudes et les connaissances requises pour une profession et servent à évaluer la compétence de ceux qui en font partie.

Le Conseil sectoriel de la construction a pour vision de permettre aux conducteurs et aux opérateurs possédant les aptitudes et les connaissances exigées dans les normes professionnelles nationales d'obtenir la reconnaissance qui les aidera à trouver un emploi n'importe où au pays.

Avant-propos

Les professions de conducteurs d'engins de construction sont réparties en trois grandes catégories : les opérateurs de monte-matériaux et les grutiers, les conducteurs de matériel de construction lourd et les opérateurs de matériel industriel. Chacune de ces grandes catégories englobe plusieurs professions de conducteurs et d'opérateurs d'engins de construction.

1. Opérateurs de monte-matériaux et grutiers

Les grutiers travaillent surtout dans le secteur de la construction. On les retrouve sur une vaste gamme de chantiers incluant les tours d'habitation, les structures institutionnelles et commerciales, la plupart des grands chantiers industriels ainsi que de nombreux types de travaux de génie de grande envergure. L'Enquête sur la population active (EPA) de Statistique Canada a recensé environ 4 000 grutiers dans l'industrie de la construction du pays. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 3 000 personnes au milieu des années 1990, puis à un sommet de près de 5 000 travailleurs.

2. Conducteurs de matériel de construction lourd

Cette catégorie de travailleurs est surtout concentrée dans le secteur de la construction. Les conducteurs participent à une variété de travaux incluant des structures résidentielles, institutionnelles et commerciales de même que la plupart des grands chantiers industriels et des travaux de génie de grande envergure. L'EPA a recensé environ 37 000 conducteurs de matériel dans l'ensemble de l'industrie de la construction du pays. Cette profession est l'une des plus importantes de l'industrie et se compare, en importance, à la main-d'œuvre employée dans les métiers d'électricien, de tuyauteur et de maçon. Des variations cycliques ont fait passer l'emploi à moins de 27 000 personnes au début des années 1990, puis à un sommet de près de 40 000 travailleurs.

3. Opérateurs de matériel industriel

Cette catégorie englobe une variété de professions, notamment les conducteurs de chariot élévateur à fourche, les spécialistes de l'environnement ainsi que les conducteurs de camion-tracteur. La demande de spécialistes en environnement s'accroît en raison des connaissances, de la sensibilisation et de la réglementation accrues. La formation sur les chariots élévateurs à fourche revêt de plus en plus d'importance par suite de l'adoption de règlements exigeant la certification des conducteurs.

La mobilité des conducteurs d'engins de construction et leur accès aux emplois sont restreints, voire inexistantes, en l'absence d'accords de compétence sur les normes professionnelles nationales. L'analyse qui devait déboucher sur la rédaction de normes nationales pour 29 professions de conducteurs d'engins de construction a commencé en janvier 2004 et s'est terminée en mars 2005.

Élaboration des analyses de profession

Une analyse provisoire réalisée par une équipe de consultants bien informés (experts en processus), avec l'aide d'un comité d'experts des domaines professionnels, a permis de dresser la liste de toutes les tâches accomplies dans chaque profession. Les 29 professions ont été regroupées en fonction de leurs points communs afin d'assurer l'efficacité du processus. De janvier à mars 2004, on a organisé des réunions pour traiter des profils de chaque regroupement, réunions auxquelles ont participé tant les experts en processus que les experts des domaines professionnels. Ces activités se sont déroulées selon le calendrier suivant :

- Edmonton, Alberta
 - excavation, les 5 et 6 février
 - pavage, les 9 et 10 février
- Morrisburg, Ontario
 - terrassement, les 24 et 25 février
 - grues et monte-matériaux, les 1^{er} et 2 mars
 - matières dangereuses, les 3 et 4 mars
 - exploitation de centrale, les 23 et 24 mars
 - pompes à béton, les 25 et 26 mars
- Montréal, Québec
 - transport, les 26 et 27 février
- Vancouver, Colombie-Britannique
 - services publics, les 16 et 17 mars
 - manutention des matières, les 18 et 19 mars
- Québec, Québec
 - Forum sur les profils, du 29 au 31 mars

Les analyses de professions provisoires ont ensuite été remises à d'autres experts des domaines professionnels et intervenants de l'ensemble du pays, lesquels nous ont fait part de leurs observations entre juin et septembre 2004. Les documents ont aussi été affichés sur un site Web où les experts étaient invités à nous transmettre leur rétroaction.

L'apport obtenu au terme de l'examen a été rassemblé en octobre 2004. Après évaluation, les recommandations ont été intégrées à l'ébauche finale qui comprenait l'énumération des tâches principales communes accomplies dans toutes les professions. D'octobre 2004 à janvier 2005, des réunions ont été tenues avec les experts en processus et les experts des domaines professionnels afin de valider chaque regroupement. Elles ont eu lieu selon le calendrier suivant :

2004

- Saskatoon, Saskatchewan
 - services publics, du 20 au 22 octobre
 - manutention des matières (y compris les matières dangereuses), du 26 au 29 octobre
- Halifax, Nouvelle-Écosse
 - terrassement, du 2 au 5 novembre

- St. John's, Terre-Neuve
 - grues et monte-matériaux (y compris les pompes à béton), du 15 au 19 novembre
- Winnipeg, Manitoba
 - excavation, du 23 au 25 novembre
 - transport, du 30 novembre au 3 décembre

2005

- Vancouver, Colombie-Britannique
 - pavage, du 5 au 7 janvier
 - exploitation de centrale, du 10 au 12 janvier
- Victoria, Colombie-Britannique
 - Forum de validation, du 21 au 23 février

Les analyses de profession ont ensuite été révisées, traduites, puis publiées dans les deux langues officielles.

Portée des analyses de professions

Cette analyse de profession énumère toutes les tâches qu'un conducteur ou un opérateur qualifié doit accomplir. L'accomplissement de ces tâches s'appuie sur une gamme d'activités connexes décrites dans le corps de l'analyse sous forme de sous-tâches. L'analyse se compose principalement de tâches que les conducteurs et opérateurs exécutent fréquemment, comme nettoyer, manoeuvrer et entretenir le matériel.

La plupart des conducteurs et opérateurs ont acquis de l'expérience avec divers types de matériel. Toutefois, leurs tâches demeurent relativement constantes, peu importe le type de matériel utilisé. L'exécution des tâches imparties au conducteur et à l'opérateur dépend en grande partie de la connaissance du matériel et de ses composantes, de l'expérience acquise au cours de situations variées, et de la capacité d'établir les méthodes de travail convenant le mieux.

Bien qu'ils n'aient pas été décrits dans l'analyse, les autres attributs importants du conducteur et de l'opérateur comprennent les aptitudes pour la mécanique et les mathématiques, une excellente vision de même qu'un degré élevé de coordination physique. Les conducteurs et les opérateurs sont souvent appelés à travailler dans des conditions extrêmement difficiles.

La présente analyse ne constitue pas un document de formation. Par contre, les futurs conducteurs et opérateurs devront évaluer leur capacité à travailler pendant de longues périodes dans un environnement isolé et restreint physiquement, tout en étant fréquemment assujettis à des contraintes de temps et de productivité. Les conducteurs et les opérateurs doivent souvent se concentrer pendant de longues heures dans des positions inconfortables et des conditions météorologiques défavorables.

Le matériel lourd est employé pratiquement dans chaque sphère du secteur de la construction. Parfois, il arrive qu'un conducteur ou un opérateur travaille pendant des années sur le même emplacement, comme une usine, et qu'il n'utilise qu'un seul type de matériel pour accomplir des tâches similaires et relativement constantes. Les conducteurs et les opérateurs qui travaillent pour des entrepreneurs restent rarement au même endroit. Habituellement, ils accomplissent des tâches très variées à l'aide d'une vaste gamme de matériel. Souvent, le travail d'un conducteur ou d'un opérateur chevauche celui des autres conducteurs de matériel.

Structure des analyses de profession

Afin de mieux comprendre la nature de la profession, le travail accompli est réparti de la façon suivante :

- A. BLOC** Cette section est la plus importante de l'analyse. Elle reflète une fonction distincte qui est propre à la profession.
- B. TÂCHE** Cette section contient une activité distincte qui, en la combinant avec les autres, indique les étapes logiques et essentielles que le conducteur ou l'opérateur doit accomplir par rapport à une affectation précise énoncée dans un BLOC.
- C. SOUS-TÂCHE** Il s'agit ici des activités distinctes les plus élémentaires. Ce sont aussi des activités mesurables et observables qui permettent de diviser le travail de manière pratique. Combinées aux autres SOUS-TÂCHES, ces activités décrivent entièrement les étapes logiques à suivre pour réaliser une TÂCHE.

L'importance d'une tâche décrit les avantages que les employeurs et le public retirent lorsqu'un conducteur ou un opérateur possède les aptitudes requises.

Les *tendances* indiquent tout changement qui se produit au sein de l'industrie et qui influe sur la tâche à accomplir.

La colonne *Connaissances et capacités* présente les aptitudes et les connaissances qu'une personne doit acquérir pour réaliser une tâche adéquatement.

La colonne *Outils et fournitures* énumère les articles requis pour accomplir une tâche.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 1 Agir avec professionnalisme

Importance de cette tâche :

- présenter une image positive de l'industrie;
- faire preuve d'intégrité et de compétence;
- inspirer la confiance et entretenir des liens avec le public, le personnel de l'emplacement, les propriétaires ainsi que les clients;
- conserver son emploi dans l'industrie et obtenir de l'avancement.

Tendances :

- Les employeurs et les employés accordent plus d'importance à l'intégration du personnel à l'entreprise sur le plan des attitudes et des valeurs.
- Le manque de professionnalisme est de moins en moins toléré, notamment la violence au travail, l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le harcèlement.
- On est de plus en plus sensibilisé à l'importance d'un mode de vie équilibré.
- Les conducteurs et opérateurs expérimentés qui possèdent des aptitudes pour les relations interpersonnelles ainsi que la volonté d'accéder aux postes de supervision et de gestion sont de plus en plus en demande.
- Il faut constamment accroître ses connaissances et ses aptitudes en raison des avancées technologiques et des nouvelles méthodes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
1.01	Travailler avec éthique.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des principes de l'éthique de travail ainsi que des attentes, comme la ponctualité, la motivation à travailler, la coopération, l'honnêteté, la productivité et le respect. Capacité : <ul style="list-style-type: none">• de suivre les principes de l'éthique de travail, peu importe la situation.	
1.02	Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des facteurs influant sur la santé;• de son état actuel sur le plan mental, affectif et physique;• de ses limites;• des facteurs, des situations et des conditions qui causent du stress dans la vie professionnelle et personnelle;• des conditions de travail sur l'emplacement;• des effets de la fatigue sur le rendement professionnel.	

- 1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
 - des mesures législatives applicables, notamment en matière de harcèlement;
 - des techniques de résolution des conflits.
- Capacité :
- de communiquer efficacement;
 - de rester calme;
 - de faire preuve d'ouverture et de flexibilité;
 - d'établir la cause du problème ou du différend;
 - de discuter des problèmes et de les résoudre;
 - d'éviter les conflits, au besoin.
- 1.04 Participer au perfectionnement professionnel.
- Connaissance :
- des tendances dans l'industrie;
 - des domaines qui requièrent de la formation permanente comme les nouveautés sur le plan du matériel, des technologies, des techniques et des pratiques industrielles.
- Capacité :
- d'évaluer ses propres connaissances et aptitudes;
 - d'obtenir de l'information sur les possibilités de formation;
 - d'apprendre selon des méthodes variées, p. ex. formation en cours d'emploi, lecture, cours et collègues de travail.
- 1.05 Travailler avec d'autres personnes.
- Connaissance :
- de son propre rôle et de ses responsabilités;
 - du rôle et des responsabilités des autres intervenants de l'industrie.
- Capacité :
- de travailler en équipe afin d'atteindre des buts communs;
 - de faire constamment preuve d'ouverture;
 - de participer aux réunions de travail;
 - de communiquer clairement et précisément;
 - de coordonner les activités liées au travail;
 - de collaborer.

- 1.06 Travailler de façon autonome.
- Connaissance :
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise comme la méthode de travail lorsqu'on est seul;
 - des mesures législatives applicables, notamment les responsabilités du surveillant/propriétaire et du personnel de l'emplacement;
 - de son rôle et de ses responsabilités;
 - de ses capacités et de ses limites;
 - de ses affectations ainsi que du lieu et des conditions de travail.
- Capacité :
- de confirmer et de préciser l'affectation;
 - de faire preuve d'initiative, p. ex. en anticipant les prochaines étapes et en s'y préparant;
 - de cerner et de résoudre les problèmes potentiels et réels;
 - de communiquer avec le reste du personnel de l'emplacement;
 - de coordonner, avec d'autres personnes, les travaux à accomplir;
 - de terminer son affectation.

BLOC A PROFESSIONNALISME
Tâche 2 Communiquer efficacement

Importance de cette tâche :

- travailler de manière sûre et efficace;
- réduire les erreurs et le manque de communication;
- satisfaire aux mesures législatives applicables ainsi qu'aux exigences des assureurs;
- représenter l'entreprise et l'industrie avec professionnalisme;
- demander de l'aide en cas d'urgence;
- prévenir les blessures, sauver des vies et limiter les dommages causés au matériel ainsi qu'aux biens.

Tendances :

- On utilise de plus en plus les appareils de communication afin d'accroître la productivité et la sécurité.
- Les mesures législatives requièrent de plus en plus de documents ainsi que la participation aux réunions sur les lieux de travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
2.01	Savoir parler et écouter de manière efficace.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• de l'importance d'une communication efficace;• des termes employés dans l'industrie;• des rôles des personnes présentes sur l'emplacement comme le surveillant, l'inspecteur et les autres gens de métier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'écouter attentivement;• de confirmer les directives en les répétant ou en les reformulant;• de communiquer les messages clairement et précisément;• d'échanger de l'information avec le surveillant, le signaleur, le public, les inspecteurs, les autres conducteurs ou opérateurs et les gens de métier.	
2.02	Utiliser la documentation.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, notamment la Loi sur l'accès à l'information;• de son rôle et de ses responsabilités;• des types de documents requis comme les carnets de route, les rapports de sécurité, les rapports d'entretien, les rapports d'inspection et les fiches de présence;	

- de l'importance d'une documentation complète, lisible et précise;
- du lieu de rangement de la documentation;
- des termes employés dans l'industrie.

Capacité :

- d'accéder aux documents et de les ranger, au besoin;
- de noter, de manière ponctuelle, de l'information complète, lisible et précise;
- avant de procéder à une inspection préalable, de lire et d'interpréter la documentation sur l'inspection du matériel qui a été préparée pendant les quarts précédents.

2.03 Communiquer à l'aide de signaux.

Connaissance :

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du rôle et des responsabilités des signaleurs;
- de l'emplacement des signaleurs;
- des signaux sonores et des signaux d'avertissement employés sur l'emplacement;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de repérer les signaleurs et de travailler avec eux;
- de communiquer à l'aide de signaux sonores comme l'avertisseur sonore de marche arrière et les avertisseurs d'urgence de l'emplacement;
- de communiquer à l'aide de signaux manuels.

2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.

Connaissance :

- des indications du fabricant et de la notice d'utilisation;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des types d'appareils de communication utilisés sur l'emplacement.

Appareils de communication.

Capacité :

- de vérifier le fonctionnement des appareils de communication, p. ex. faire une vérification radio complète;
- d'envoyer et de recevoir des messages à l'aide des appareils de communication;
- de respecter le protocole de communication.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 3 Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite

Importance de cette tâche :

- protéger la santé et la sécurité des travailleurs ainsi que du public;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger les biens et l'environnement;
- atténuer les risques de poursuites.

Tendances :

- Les nouvelles mesures législatives et les modifications apportées requièrent beaucoup plus de formation et de documents.
- On demande de plus en plus que les mesures législatives soient uniformisées à l'échelle nationale afin d'éliminer la confusion et les chevauchements causés par les différences entre les entités. Le manque d'uniformisation des mesures législatives provoque des morts et des accidents ainsi que des dommages au matériel, aux biens et à l'environnement.
- De plus en plus, on exige que les conducteurs et les opérateurs connaissent les mesures législatives pertinentes.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
3.01	Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales applicables comme le Code de la route et la Loi sur la santé et la sécurité au travail; • des sources d'information sur les mesures législatives pertinentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de trouver les sections pertinentes des mesures législatives; • de lire les mesures législatives; • d'obtenir des éclaircissements sur les mesures législatives. 	
3.02	Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des exigences en matière de permis et d'assurances; • des autorités compétentes. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'obtenir de la documentation sur les permis et les assurances (p. ex. les permis relatifs aux charges surdimensionnées, aux excavations, aux émissions dans l'atmosphère et à l'utilisation de l'eau); • de lire la documentation sur les permis et les assurances; 	Permis et documents relatifs aux assurances .

- d'obtenir des éclaircissements sur la documentation relative aux permis et aux assurances.

3.03 Interpréter les lois environnementales.

Connaissance :

- des lois environnementales pertinentes;
- des autorités compétentes comme le ministère des Pêches et des Océans, le ministère de l'Environnement et la municipalité;
- des dommages que les activités de construction peuvent causer à l'environnement.

Capacité :

- de trouver, sur l'emplacement, les permis applicables;
- de lire les lois environnementales;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lois environnementales.

3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Connaissance :

- de la source à consulter pour obtenir les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

Capacité :

- de lire les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise;
- de se tenir à jour relativement aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise;
- d'obtenir des éclaircissements sur les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 4 Travailler de manière sécuritaire

Importance de cette tâche :

- protéger les autres ainsi que soi-même contre les blessures et les accidents mortels;
- respecter les mesures législatives applicables;
- protéger le matériel et l'environnement;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- Les mesures législatives se rapportant à l'EPI et à la formation sont modifiées fréquemment afin de protéger les employés, les employeurs, l'environnement ainsi que le public.
- L'industrie contribue à l'amélioration de la sécurité sur les lieux de travail afin de réduire les accidents.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
4.01	Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • de l'EPI exigé ou recommandé dans les manuels des fabricants; • de l'EPI requis sur les chantiers de construction comme les chaussures, les casques de protection ainsi que les gilets et les lunettes de sécurité; • de l'EPI requis dans des conditions particulières comme les appareils respiratoires de même que les bottes et les gants diélectriques; • des méthodes à suivre pour inspecter, entretenir et utiliser l'EPI. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'établir l'EPI requis pour l'emplacement et la situation; • de s'assurer que l'EPI satisfait aux normes de sécurité comme celles de l'Association canadienne de normalisation (CSA); • de vérifier si l'EPI a subi des dommages, et de le réparer ou de le remplacer, au besoin; • de s'assurer que l'EPI est bien ajusté. 	<p><i>Chaussures à embout d'acier, casque de protection, gants de sécurité, lunettes de sécurité, gilet de haute visibilité, protecteurs auditifs, appareil respiratoire, amortisseurs de chute et autre EPI applicable.</i></p>
4.02	Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant comme les méthodes de travail recommandées; 	

- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables.

Capacité :

- de suivre la formation pertinente en santé et sécurité, p. ex. l'accès à des espaces clos, le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), le secourisme et la réanimation cardio-respiratoire (RCR).

BLOC B SÉCURITÉ
Tâche 5 Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement

Importance de cette tâche :

- se protéger;
- protéger les biens contre les dommages;
- protéger le public et le personnel de l'emplacement;
- évacuer l'emplacement et en assurer la sécurité.

Tendances :

- Les exercices en cas d'urgence et les préparatifs connexes sont de plus en plus courants.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
5.01	Se préparer aux urgences.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;• des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);• des types d'extincteurs;• des risques potentiels et réels sur les lieux;• de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;• des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de participer à des exercices en intervention d'urgence et de recevoir de la formation sur le sujet de même que sur le secourisme et la RCR.	<i>Plan d'intervention d'urgence de l'emplacement, extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, publication sur le SIMDUT, outils et équipements connexes.</i>

5.02 Intervenir en cas d'urgence.

Connaissance :

- des indications du fabricant comme les procédures d'arrêt d'urgence du matériel;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- du plan d'intervention d'urgence de l'emplacement comme les chemins et les procédures d'évacuation de même que le protocole de communication;
- des types d'incendies (c.-à-d. classe A, B, C et D);
- des types d'extincteurs;
- des risques potentiels et réels sur les lieux;
- de l'emplacement des extincteurs et des trousse de premiers soins (sur le matériel et sur l'emplacement), et de leur mode d'emploi;
- des inspections requises pour l'équipement ainsi que les fournitures de secours comme l'extincteur et la trousse de premiers soins.

Capacité :

- de suivre le plan d'urgence;
- de communiquer des directives ou d'en suivre;
- d'évaluer les risques et d'établir un plan d'action;
- d'utiliser l'équipement ainsi que les fournitures de secours.

Extincteurs, couvertures antifeu, appareils respiratoires, masques, tuyaux d'incendie, trousse de premiers soins, civières, outils et équipements connexes.

BLOC C MATÉRIEL
Tâche 6 Décrire le matériel et ses équipements

Importance de cette tâche :

- utiliser le matériel de façon adéquate et sécuritaire;
- choisir le matériel et les équipements qui conviennent aux différentes matières et conditions de travail.

Tendances :s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
6.01	Décrire les types et les dimensions des chargeuses.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant sur les chargeuses de types et de dimensions différents, comme les modèles sur chenilles ou pneumatiques.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.02	Décrire les composantes et leurs fonctions.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des systèmes hydrauliques et électriques, des systèmes de lubrification, etc.;• des composantes majeures, comme les bras de relevage et le contrepoids;• des fonctions des composantes majeures, comme les bras de relevage qui hissent et abaissent les équipements.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.03	Décrire la capacité et les applications des chargeuses.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant sur la capacité ou les applications des chargeuses de type et de dimension courants.	<i>Manuels et documentation du fabricant.</i>
6.04	Décrire les équipements et leurs applications.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant pour les équipements courants, comme le godet et la défonceuse;• des applications des équipements, comme la défonceuse employée pour briser les matériaux surficiels.	<i>Manuels et documentation du fabricant sur le matériel et les équipements.</i>

6.05 Décrire les outils et les fournitures de base associés aux chargeuses.	Connaissance : <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant pour les outils et les fournitures;• des outils de base, comme un marteau, des tournevis, des pinces, des pinces-étaux, une clef ajustable, des clés variées, un graisseur, une pelle et un ruban à mesurer;• des fournitures de base, comme des chiffons, du nettoie-vitre, de l'huile, de la graisse, un grattoir à glace et un petit balai.	<i>Manuels et documentation du fabricant pour les outils et les fournitures.</i>
---	--	--

BLOC D
Tâche 7

ENTRETIEN

Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté

Importance de cette tâche :

- contribuer au fonctionnement continu et sécuritaire du matériel;
- satisfaire aux exigences du fabricant, aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise ainsi qu'aux mesures législatives applicables;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- On se soucie de plus en plus des conséquences des infractions aux mesures législatives dans le domaine de l'environnement de même que de la santé et de la sécurité au travail.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
7.01	Inspecter et entretenir le système de lubrification.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système de lubrification, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer l'entretien à effectuer, comme le remplissage des carters d'huile ou le nettoyage des bouchons de remplissage;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le remplissage des carters d'huile;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints d'étanchéité et les canalisations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, lampe de poche, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>

7.02	Inspecter et entretenir le système électrique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système électrique, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les batteries, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.</i></p>
7.03	Inspecter et entretenir le système hydraulique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant, comme la position des équipements pour la vérification des niveaux d'huile hydraulique;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des systèmes hydrauliques, de leurs composantes et de leurs fonctions;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• d'effectuer l'entretien de base, comme la vérification des niveaux d'huile hydraulique;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements, EPI.</i></p>

7.04	Inspecter et entretenir le système de refroidissement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système de refroidissement, de ses composantes et de leurs fonctions;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses, comme s'assurer que l'air peut circuler librement à travers le radiateur;• d'effectuer l'entretien de base, comme ajouter du liquide de refroidissement;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les durites et les courroies, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, liquide de refroidissement, outils et fournitures de base, EPI, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>
7.05	Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du système d'arrivée d'air, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses, comme vérifier l'indicateur de colmatage du filtre à air;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme le nettoyage du filtre à air primaire;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, filtres à air, EPI.</i></p>

		<ul style="list-style-type: none">• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les collecteurs d'admission et les colliers de serrage, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	
7.06	Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de lire les jauges et les indicateurs de niveau;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• d'effectuer l'entretien de base, comme le ravitaillement en carburant;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations d'essence et les canalisations d'injecteurs, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements, EPI, carburant, additif pour carburant.</i></p>
7.07	Inspecter et entretenir la suspension.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• de la suspension, de ses composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses; p. ex., vérifier si les pneus présentent des entailles ou des bosses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'accomplir l'entretien de base, comme le graissage des bagues, des paliers et des tiges;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, lampe de poche, EPI.</i></p>

		<ul style="list-style-type: none">• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme le remplacement des graisseurs, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	
7.08	Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• du groupe motopropulseur, de ses composantes et de leurs fonctions;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements;• de l'état normal de fonctionnement. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;• de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;• de choisir et d'utiliser les outils appropriés;• d'effectuer l'entretien de base, comme la détection de l'usure, des fuites ou des dommages subis par les composantes;• d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;• de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les segments de barbotins, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, lampe de poche, EPI, outils et fournitures de base, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>
7.09	Inspecter et entretenir le système de freinage.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des types de système de freinage (électrique, mécanique, hydraulique et pneumatique), de leurs composantes et de leurs fonctions;• de l'état normal de fonctionnement;• du mode d'emploi de l'équipement de lutte contre les déversements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver les composantes à inspecter;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, lampe de poche, EPI, fluide hydraulique de frein, additif de canalisation pneumatique, équipement de lutte contre les déversements.</i></p>

- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le remplissage des réservoirs;
- d'utiliser l'équipement de lutte contre les déversements;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les biellettes de liaison et les tringleries, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.10 Inspecter et entretenir la structure portante.

Connaissance :

- des indications du fabricant sur la structure portante et ses composants;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de la structure portante, de ses composants et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composants à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des bagues, des paliers et des tiges;
- de réparer ou de remplacer les composants défectueux, comme les châssis fêlés, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, lampe de poche, EPI.

7.11 Inspecter et entretenir le poste de commande.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- du poste de commande et de ses composants, comme le siège, le tableau de bord et les appareils de communication;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les commandes à l'intérieur du poste;

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, outils et fournitures de base, EPI.

- de trouver les composantes ou les commandes manquantes ou défectueuses;
- de nettoyer les glaces et les rétroviseurs;
- d'ajuster les rétroviseurs;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les rétroviseurs brisés, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

7.12 Inspecter l'équipement de sécurité.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- de l'équipement de sécurité requis, comme les réflecteurs, l'extincteur, les pylônes et les décalques;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de s'assurer que l'équipement de sécurité est en place et fixé convenablement;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme l'extincteur, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, équipement de sécurité.

7.13 Inspecter et entretenir les équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des équipements, de leurs composantes et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- d'effectuer l'entretien de base, comme le graissage des bagues, des paliers et des tiges;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les bords tranchants ou les dents.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.

7.14 Inspecter et entretenir le système pneumatique auxiliaire.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des systèmes pneumatiques auxiliaires, de leurs composantes et de leurs fonctions;
- de l'état normal de fonctionnement.

Capacité :

- de trouver les composantes à inspecter;
- de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- d'effectuer l'entretien de base, comme la fermeture des robinets de vidange et le remplissage des injecteurs d'alcool;
- de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les canalisations d'air, ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, lampe de poche.

BLOC D ENTRETIEN
Tâche 8 Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche

Importance de cette tâche :

- trouver les problèmes difficiles à détecter lorsque le moteur est arrêté;
- faire en sorte que le matériel soit sécuritaire et en état de marche;
- prolonger la durée du matériel;
- réduire le temps de panne;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures.

Tendances :

- Les nouvelles chargeuses sont dotées de systèmes informatisés. Ces derniers peuvent contrôler les méthodes de réchauffement ainsi que les systèmes de la chargeuse.
- On se soucie de plus en plus des conséquences des infractions aux mesures législatives dans le domaine de l'environnement de même que de la santé et de la sécurité au travail.

Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
8.01 Lancer le moteur et vérifier les systèmes de contrôle et les circuits d'alarme.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • des systèmes de contrôle et des circuits d'alarme de même que leurs composantes; • des méthodes de survoltage de la batterie. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de déterminer, par une inspection visuelle, l'entretien à effectuer, les défauts et les conditions dangereuses; p. ex., vérifier la présence de fuites et de feux défectueux; • de choisir et d'utiliser les outils appropriés; • d'accomplir l'entretien de base, comme le remplacement d'un fusible et le serrage d'un raccord; • de réparer ou de remplacer les composantes défectueuses, comme les joints d'étanchéité et les canalisations, ou d'organiser l'exécution des travaux requis; • d'aider le mécanicien à survolter la batterie, au besoin. 	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
8.02 Réchauffer le moteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise. 	<i>Manuel et documentation du fabricant et EPI.</i>

Capacité :

- de surveiller le tableau de bord;
- de réchauffer le moteur selon les instructions du fabricant.

8.03 Essayer les différentes fonctions.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des commandes du matériel;
- des caractéristiques de fonctionnement normales;
- des effets des conditions climatiques et saisonnières sur le fonctionnement du matériel et sur les liquides.

Manuel et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base.

Capacité :

- de mettre en marche toutes les fonctions, comme les freins, la direction, les feux, les essuie-glace et les appareils hydrauliques;
- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- de trouver les fonctions défectueuses;
- d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis.

BLOC D ENTRETIEN

Tâche 9 Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel soit sécuritaire et en état de marche;
- respecter les conditions de la garantie offerte par le fabricant du matériel;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures;
- réduire le temps de panne.

Tendances :

- Les nouvelles chargeuses sont dotées de systèmes informatisés qui peuvent indiquer l'entretien nécessaire.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
9.01	Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des facteurs qui influent sur l'entretien périodique, comme le lieu d'utilisation du matériel, la température et les conditions saisonnières. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de respecter les règles de sécurité;• de lire les indicateurs qui signalent qu'un remplacement est nécessaire;• de lire les registres d'entretien et la documentation se rapportant au matériel, comme les carnets de bord;• d'effectuer l'entretien ou d'organiser l'exécution des travaux requis.	<i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, liquides et filtres.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 10 Planifier les méthodes de travail

Importance de cette tâche :

- accomplir le travail conformément aux spécifications pour les travaux;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
10.01	Évaluer les risques sur le chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables, comme la santé et la sécurité au travail; • des autorités compétentes; • de l'emplacement des services publics sur le chantier; • de l'emplacement du reste du matériel, du personnel et de la circulation; • des effets du sol et des autres conditions relatives à la capacité portante quant au fonctionnement du matériel. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'inspecter visuellement le chantier; • de communiquer avec le personnel du chantier; • de cerner les risques réels et potentiels. 	<i>EPI.</i>
10.02	Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel du chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des mesures législatives applicables; • des préoccupations environnementales; • des caractéristiques et des limites du chantier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'établir les préoccupations environnementales réelles et potentielles, comme la proximité des plans d'eau, les niveaux de bruit, les fuites de carburant et les matières dangereuses; • de communiquer avec l'employeur ou le personnel de chantier. 	<i>EPI.</i>

10.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des spécifications pour les travaux;• des mesures législatives applicables, comme la santé et la sécurité au travail;• du plan du chantier;• du reste du matériel de construction présent sur le chantier;• des risques réels et potentiels, comme les fils électriques aériens et les services publics enfouis;• des conditions sur le chantier et des conditions climatiques;• du rôle du personnel du chantier, comme le contremaître, l'inspecteur et les autres gens de métier;• de l'EPI et de la formation propres au chantier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de communiquer avec le personnel du chantier afin de confirmer les spécifications des travaux et de cerner les préoccupations relatives à la sécurité, comme l'emplacement des services publics.	<i>EPI et plan du chantier et des services publics.</i>
10.04 Déterminer les méthodes de travail.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux;• des exigences applicables à l'achèvement des travaux;• des types de matières, comme le roc, l'argile, le sable et la terre végétale. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de déterminer le matériel et les équipements requis pour réaliser les travaux;• d'établir le point de départ approprié;• de trouver les points d'accès et de sortie du chantier;• de planifier les travaux de manière sécuritaire et efficace;• d'ordonner les travaux de manière à les coordonner avec les activités du reste du personnel sur le chantier.	<i>EPI.</i>

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 11 Respecter les niveaux et les tracés

Importance de cette tâche :

- assurer le respect des spécifications pour les travaux;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- prévenir les blessures.

Tendances :

- La technologie du système mondial de positionnement (GPS) et les appareils lasers utilisés pour la construction accroissent la précision des travaux et exigent moins de main-d'œuvre.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
11.01	Interpréter les symboles et les indications.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des symboles et des indications, comme les rubans à code de couleurs et les traces de peinture à la surface du sol;• des codes de couleur du chantier pour les niveaux et les jalons. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de reconnaître les symboles et les indications employés sur le chantier.	<i>EPI, fiches à couleur indicative, documentation sur les services publics.</i>
11.02	Interpréter les jalons d'arpentage, les indicateurs de niveau et les piquets.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des types et des utilisations des jalons d'arpentage, des indicateurs de niveau ainsi que des piquets de repère, comme les jalons permanents qui indiquent les limites de propriété;• des codes de couleur sur le chantier pour les indicateurs de niveau et les piquets. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de différencier les types de jalons d'arpentage, d'indicateurs de niveau et de piquets de repère;• d'interpréter les différents types de jalons d'arpentage, d'indicateurs de niveau et de piquets de repère.	<i>EPI, fiches à couleur indicative, documentation sur les services publics.</i>
11.03	Utiliser les indicateurs de niveau et les piquets.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des tracés et des gabarits de nivellement du chantier;	<i>EPI, peinture aérosol, rubans de couleur, indicateurs de couleur, plans du chantier.</i>

- des types et des utilisations des jalons d'arpentage, des indicateurs de niveau et des piquets;
- des codes de couleur du chantier pour les indicateurs de niveau et les piquets.

Capacité :

- d'interpréter les symboles et les indications sur les piquets;
- d'apposer les symboles ou les indications appropriés sur les piquets et les surfaces, p. ex. au moyen de peinture ou de rubans.

11.04 Utiliser des appareils pour vérifier le niveau du sol.

Connaissance :

- des plans du chantier et des gabarits de nivellement;
- des types et des utilisations des jalons d'arpentage, des indicateurs de niveau et des piquets de repère.

Appareils de vérification du niveau du sol, plan du chantier, EPI.

Capacité :

- de vérifier les niveaux à l'aide de l'information sur les piquets et les plans du chantier;
- d'utiliser des appareils pour vérifier le niveau du sol, comme les niveaux lasers, les cordeaux et les niveaux à lunette.

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 12 Conduire la chargeuse

Importance de cette tâche :

- assurer la sécurité du public;
- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- respecter les spécifications pour les travaux;
- coordonner les travaux avec les autres activités réalisées sur le chantier.

Tendances :

- Les propriétaires et les opérateurs font de plus en plus l'objet de poursuites car ils sont responsables de l'utilisation sécuritaire du matériel.
- Les systèmes contrôlés par ordinateur font maintenant partie de l'équipement de série des chargeuses. Ils peuvent compiler de l'information pendant une période donnée, comme l'entretien réalisé de même que les abus subis par le matériel et qui annuleront la garantie.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
12.01	Suivre les règles de sécurité.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • des commandes et de l'équipement de sécurité, comme l'avertisseur sonore de déplacement; • des décalques, des voyants et des symboles d'avertissement, d'alarme et de danger. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'utiliser les commandes et l'équipement de sécurité; • de tenir compte des décalques, voyants et symboles d'avertissement, d'alarme et de danger. 	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, documentation sur l'entretien du matériel, EPI, outils et fournitures de base, trousse de premiers soins, extincteur.</i></p>
12.02	Préparer le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des spécifications pour les travaux et les activités; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • des facteurs influant sur l'utilisation sécuritaire du matériel, comme la température, l'état du sol et la présence de services publics; • du positionnement adéquat du matériel; • des caractéristiques de stabilité du matériel; 	<p><i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i></p>

- des signaux manuels.

Capacité :

- de tenir compte des facteurs influant sur l'utilisation sécuritaire du matériel;
- de maintenir la stabilité du matériel;
- de positionner le matériel correctement;
- de communiquer avec le contrôleur du trafic ou le signaleur.

12.03 Installer les équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux;
- des équipements et des indications s'y rapportant;
- des méthodes et des mécanismes d'installation des équipements;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.

Capacité :

- de choisir et d'utiliser les outils appropriés;
- de positionner le matériel et les équipements en vue de leur raccordement;
- de raccorder les équipements de manière sécuritaire;
- d'utiliser les signaux manuels.

12.04 Utiliser les commandes.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des commandes et de leurs fonctions.

Manuels et documentation du fabricant, EPI.

Capacité :

- d'utiliser les commandes avec douceur et de manière sécuritaire;
- d'utiliser différentes commandes simultanément, au besoin;
- de réagir aux changements de conditions et de situation.

12.05 Surveiller le rendement du matériel.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des caractéristiques de fonctionnement normales;
- du tableau de bord, comme les jauges et les symboles.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

		<p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'interpréter l'information fournie par les jauges et les symboles;• d'utiliser ses propres sens pour surveiller le rendement;• de déceler les problèmes liés au matériel.	
12.06	Détecter les défauts du matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des caractéristiques de fonctionnement normales. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de déceler les problèmes et de trouver les solutions possibles;• de communiquer les problèmes avec précision aux autres, comme le personnel d'entretien.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, EPI, appareils de communication et lampe de poche.</i></p>
12.07	Surveiller les activités des personnes, des véhicules et du matériel présents dans le secteur.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des mesures législatives applicables, comme les cas qui requièrent l'utilisation d'un contrôleur du trafic ou d'un signaleur;• des risques d'accident potentiels;• de la circulation sur le chantier;• des angles morts du matériel;• des signaux manuels. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'observer les mouvements des autres personnes présentes sur le chantier et d'y réagir tout en accomplissant le travail;• d'éviter les collisions;• de répondre au contrôleur du trafic ou au signaleur;• de communiquer avec les autres, comme le personnel du chantier.	<p><i>EPI.</i></p>
12.08	Utiliser le matériel de manière optimale.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant, comme la capacité et les limites du matériel;• des spécifications pour les travaux;• des conditions relatives au chantier et des conditions saisonnières qui influent sur le rendement du matériel;• des caractéristiques de stabilité, comme le centre de gravité, l'effet multiplicateur et l'axe de basculement.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI.</i></p>

Capacité :

- d'ajuster le fonctionnement du matériel selon ses limites et celles des équipements, ses caractéristiques de stabilité de même que les conditions climatiques, les matières manipulées, l'état du sol et les conditions saisonnières;
- d'ajuster les méthodes de travail, au besoin.

12.09 Charger les véhicules de transport.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme le positionnement du matériel et l'état de la surface du sol;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables, comme les charges maximales;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- des matières à manipuler;
- des indicateurs de niveau et des piquets;
- de la capacité des véhicules de transport;
- du plan du chantier;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, plan du chantier.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- de diriger les conducteurs des véhicules de transport;
- de charger les véhicules de transport conformément aux spécifications pour les travaux;
- d'utiliser les signaux manuels.

12.10 Mettre en dépôt les matières.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme la pente, le volume de matières et l'espace disponible;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- des matières à manipuler;
- des limites de propriété;

Manuels et documentation du fabricant, plan du chantier, EPI.

- du plan du chantier;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- de mettre en dépôt les matières, conformément aux spécifications pour les travaux;
- d'utiliser les signaux manuels.

12.11 Remblayer les tranchées et les excavations.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme le compactage et les quantités de matières requises, et la détermination de l'emplacement des services publics;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- des matières à manipuler;
- des indicateurs de niveau et des piquets;
- des effets du remblayage sur les structures, comme les canalisations et les murs;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, appareils de vérification du niveau du sol.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- de protéger les structures ou les services publics pendant le remblayage;
- de maintenir la stabilité du matériel;
- d'utiliser des appareils pour la vérification du niveau du sol;
- de disposer les matières en couche ou de niveau;
- de remblayer les tranchées et les excavations conformément aux spécifications pour les travaux;
- d'utiliser les signaux manuels.

12.12 Déplacer des matériaux de déblais et de remblai.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des indicateurs de niveau et des piquets;• des obstructions et des dangers, comme les services publics;• des méthodes d'excavation des services publics enfouis;• des matières à traiter;• des signaux manuels. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de travailler autour des obstructions et des dangers;• de positionner le matériel correctement;• d'utiliser des appareils de vérification du niveau du sol;• de déplacer des matériaux de déblais et de remblai conformément aux spécifications pour les travaux ;• d'utiliser les signaux manuels.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, appareils de vérification du niveau du sol, plan du chantier, EPI.</i></p>
12.13 Défricher des terrains.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des spécifications pour les travaux, comme les limites de propriété, la mise en dépôt des matières excavées et les itinéraires des véhicules de transport;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables, comme la réglementation environnementale;• des équipements;• des techniques d'enlèvement des arbres, des souches et des pierres;• des méthodes d'excavation des services publics enfouis;• des obstructions et des dangers, comme les services publics;• de la protection contre les chutes d'objets;• du plan du chantier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de travailler autour des obstructions et des dangers;• de poser les équipements;	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, plan du chantier.</i></p>

- d'entretenir la route de transport, au besoin;
- de défricher le terrain, conformément aux spécifications pour les travaux.

12.14 Démolir des bâtiments et des structures.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme la quantité et le type des matériaux à démolir, le tri et la mise en dépôt du produit de la démolition et la séquence des étapes de la démolition;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des matériaux, comme les gravats de brique, le béton et le bois;
- de la conception des structures;
- des trajectoires d'effondrement;
- des appareils de sécurité spéciaux, comme la protection contre les chutes d'objets;
- du plan du chantier;
- des obstructions et des dangers;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, appareils de sécurité spéciaux, plan du chantier.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- de positionner le matériel de manière sécuritaire pendant la démolition (en se réservant toujours une voie de sortie);
- de démolir les structures et d'enlever les matériaux de démolition conformément aux spécifications pour les travaux;
- d'utiliser les signaux manuels.

12.15 Construire, excaver et entretenir des routes et des rampes de transport.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme le taux de pente, le type de matériel utilisant la route et la rampe de transport, l'emplacement de la route et de la rampe de transport, la mise en œuvre et l'enlèvement des ponceaux;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des méthodes d'excavation des services publics enfouis;
- des obstructions et des dangers;

Manuels et documentation du fabricant, plan du chantier, appareils de vérification du niveau du sol, EPI.

- des structures ou des services publics à remblayer avant de construire la rampe de transport;
- des matières à manipuler;
- des indicateurs de niveau et des piquets;
- du plan du chantier.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- d'utiliser des appareils pour vérifier le niveau du sol;
- de protéger les structures et les services publics;
- de construire, d'excaver ou d'entretenir les routes et les rampes de transport, conformément aux spécifications pour les travaux.

12.16 Trier des matières.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme la dimension du granulat et l'emplacement;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des matières à manipuler, comme l'asphalte, le béton et le gravier;
- de l'emplacement des indicateurs de niveau et des piquets;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- du plan du chantier;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- d'utiliser des appareils pour la vérification du niveau du sol;
- de déterminer et de trier les matières, conformément aux spécifications pour les travaux;
- d'utiliser les signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant, plan du chantier, appareils de vérification du niveau du sol, EPI.

12.17 Lever des objets.

Connaissance :

- des indications du fabricant, comme la capacité de levage nominale;

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

- des spécifications pour les travaux;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables comme l'état des accessoires d'arrimage;
- des dimensions, du poids, des points d'ancrage et du centre de gravité de la charge;
- des techniques d'arrimage sécuritaires (benne, élingue et élingue baguée);
- des types, de la capacité et des utilisations des élingues et des accessoires d'arrimage;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- des signaux manuels.

Capacité :

- d'inspecter les composantes d'arrimage visuellement;
- d'éliminer les composantes d'arrimage usées ou endommagées;
- de communiquer avec le personnel approprié relativement au remplacement des composantes usées ou endommagées;
- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- de positionner le matériel de manière stable et adéquate pour les travaux;
- de lever des matières conformément aux indications du fabricant, aux spécifications pour les travaux et aux mesures législatives applicables;
- d'utiliser les signaux manuels.

12.18 Charger des matières sur des barges ou des chalands.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- de la réglementation ainsi que des préoccupations environnementales;
- des équipements spéciaux, comme les fourches, la lame et la benne preneuse;
- des barges et des chalands et de leurs caractéristiques, comme la capacité et la stabilité;
- des appareils de sécurité spéciaux, comme les arrimages ainsi que les canots et gilets de sauvetage;
- des obstructions et des dangers;

Manuels et documentation du fabricant, EPI, appareils de sécurité spéciaux.

- des signaux manuels.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- de diriger le pilote de la barge ou du chaland en vue du chargement des matières;
- de lester la barge pendant l'embarquement et le débarquement du matériel;
- de charger la barge ou le chaland de manière à distribuer le poids également et à se conformer aux spécifications pour les travaux ;
- d'utiliser les signaux manuels.

12.19 Alimenter la trémie.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme le type de matière et la dimension du granulat;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des matières à traiter, comme l'asphalte et le gravier;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- d'alimenter les trémies conformément aux spécifications pour les travaux.

12.20 Enlever la neige et la glace.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme les itinéraires;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- des conditions climatiques et de l'état de la surface.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;

- d'enlever la neige et la glace conformément aux spécifications pour les travaux.

12.21 Mettre en place et enlever des ponceaux.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des spécifications pour les travaux, comme la dimension du ponceau, son niveau et son assise;
- des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;
- des mesures législatives applicables;
- des matières à manipuler, comme l'asphalte, l'argile et le gravier;
- des obstructions et des dangers, comme les services publics;
- du plan du chantier;
- des signaux manuels.

Capacité :

- de travailler autour des obstructions et des dangers;
- de protéger les ponceaux contre les dommages;
- de poser et d'enlever les ponceaux conformément aux spécifications pour les travaux;
- d'utiliser les signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant, EPI, plan du chantier.

BLOC E MÉTHODES DE TRAVAIL
Tâche 13 Suivre les procédures d'arrêt

Importance de cette tâche :

- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- faire en sorte que le matériel soit prêt pour le prochain quart;
- réduire le temps de panne;
- prévenir le vandalisme et les déplacements non autorisés du matériel.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
13.01	Nettoyer le châssis et les équipements avant de stationner le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• de l'importance de nettoyer les chenilles, les roues, les galets et les équipements. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de nettoyer les chenilles, les galets et les équipements, conformément aux indications du fabricant ainsi qu'aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise.	<i>Manuels et documentation du fabricant, outils et fournitures de base, EPI.</i>
13.02	Stationner le matériel à un endroit approprié.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables;• des endroits convenables et sûrs pour le stationnement, comme une surface sèche et propre, de niveau, éloignée des dépôts de carburant et des cours d'eau et sécuritaire. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de trouver un stationnement convenable;• de stationner le matériel conformément aux lignes de conduite et aux méthodes de l'entreprise;• de déposer les équipements.	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

13.03	Arrêter et verrouiller le matériel.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'arrêter le matériel conformément aux indications du fabricant, comme la vidange des réservoirs d'air;• de protéger le matériel contre les déplacements, le vol et le vandalisme.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base, verrous.</i></p>
13.04	Effectuer l'entretien courant.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• de nettoyer des articles comme le pare-brise, les rails, les marches et le tableau de bord;• de balayer le plancher;• d'enlever les déchets;• de poser des écrans protecteurs sur les glaces.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant, EPI, outils et fournitures de base.</i></p>
13.05	Effectuer une inspection visuelle.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none">• des indications du fabricant;• des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise;• des mesures législatives applicables. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none">• d'effectuer une vérification visuelle du matériel stationné;• de trouver les problèmes réels ou potentiels;• de communiquer ses préoccupations au personnel approprié, comme un surveillant ou un mécanicien.	<p><i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i></p>

BLOC F TRANSPORT
Tâche 14 Transporter la chargeuse

Importance de cette tâche :

- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- transporter le matériel de manière sécuritaire et efficace;
- respecter les mesures législatives applicables en matière de transport.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
14.01	Préparer la chargeuse et les équipements en vue de leur chargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant de la chargeuse et des équipements; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • de la méthode de chargement de la chargeuse sur différents types de véhicules de transport, comme les remorques à porte-à-faux incliné et les semi-remorques à col de cygne détachable mécaniquement; • des effets des conditions climatiques. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de déceler les dangers, comme les inégalités du sol et la présence de services publics; • de préparer la chargeuse et ses équipements en vue de leur transport, par exemple en nettoyant les chenilles, les roues ou les fourches et en participant au démontage. 	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
14.02	Charger le matériel et les équipements ou aider à leur chargement.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant de la chargeuse et des équipements, comme le poids et les dimensions; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables; • des techniques de chargement; • de la charge utile du véhicule de transport; • des conditions climatiques; • de l'état de la plateforme; • des dangers; • de la façon de positionner la chargeuse et les équipements sur le véhicule de transport; 	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

- des signaux manuels.

Capacité :

- d'éviter les dangers, comme les inégalités du sol et les services publics;
- de charger le matériel et les équipements ou d'aider au chargement;
- d'utiliser les signaux manuels et d'y répondre.

14.03 Aider à arrimer la chargeuse et les équipements.

Connaissance :

- des indications du fabricant;
- des mesures législatives applicables;
- des points d'arrimage;
- des conditions climatiques.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de protéger le matériel contre les dommages, par exemple en couvrant le pare-brise et l'échappement;
- d'arrimer les équipements, comme le godet et les fourches;
- d'aider le conducteur du véhicule de transport à arrimer la chargeuse et à fixer des drapeaux d'avertissement ainsi que des réflecteurs.

14.04 Décharger le matériel ou participer au déchargement.

Connaissance :

- des indications du fabricant de la chargeuse et des équipements;
- des techniques de déchargement;
- des dangers;
- des conditions climatiques;
- de l'état de la plateforme;
- de l'état du sol;
- des signaux manuels.

Manuels et documentation du fabricant et EPI.

Capacité :

- de déceler les dangers, comme les obstructions aériennes et les points de déchargement étroits;
- de décharger le matériel ou d'aider à son déchargement;
- d'aider le conducteur du véhicule de transport en enlevant les amarres, les drapeaux d'avertissement et les réflecteurs, au besoin;
- d'utiliser les signaux manuels.

BLOC F TRANSPORT

Tâche 15 Conduire une chargeuse sur pneumatique sur la voie publique

Importance de cette tâche :

- faire en sorte que le matériel arrive à destination de manière sécuritaire;
- prévenir les blessures;
- éviter d'endommager le matériel et les biens;
- respecter les mesures législatives applicables en matière de transport.

Tendances :

s. o.

	Sous-tâches	Connaissances et capacités	Outils et fournitures
15.01	Préparer la chargeuse sur pneumatiques pour son déplacement routier.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des mesures législatives applicables, comme le code de la route; • de l'itinéraire et de la destination; • du positionnement adéquat des équipements en vue du déplacement routier. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de positionner adéquatement les équipements en vue du déplacement routier; • de procéder à une inspection comprenant les freins, la direction, les feux, notamment les feux de marche arrière, et les pneus; • de nettoyer le matériel. 	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>
15.02	Conduire une chargeuse sur pneumatiques sur la voie publique.	<p>Connaissance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des indications du fabricant, comme le système de freinage à utiliser pour les déplacements routiers; • des mesures législatives applicables, comme le code de la route; • des lignes de conduite et des méthodes de l'entreprise; • des conditions routières et climatiques; • des restrictions imposées sur la voie publique, comme la vitesse et les angles morts. <p>Capacité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • de respecter les mesures législatives applicables, comme le code de la route; • de posséder un permis de conduire valide et approprié; 	<i>Manuels et documentation du fabricant et EPI.</i>

- de lire des cartes;
- de suivre le parcours prévu jusqu'à destination;
- de s'ajuster aux conditions routières et climatiques, par exemple en modifiant sa vitesse;
- de déceler et d'éviter les dangers potentiels.

Analyse de la profession d'opérateur de chargeuse

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
A. PROFESSIONNALISME	1. Agir avec professionnalisme	1.01 Travailler avec éthique.	1.02 Tenir compte des facteurs influant sur la santé.	1.03 Régler les problèmes ou les différends avec d'autres personnes.	1.04 Participer au perfectionnement professionnel.	1.05 Travailler avec d'autres personnes.	1.06 Travailler de façon autonome.
	2. Communiquer efficacement	2.01 Savoir parler et écouter de manière efficace.	2.02 Utiliser la documentation.	2.03 Communiquer à l'aide de signaux.	2.04 Utiliser des appareils de communication électroniques.		
B. SÉCURITÉ	3. Interpréter les mesures législatives applicables et les lignes de conduite	3.01 Interpréter les mesures législatives fédérales, provinciales, territoriales et municipales.	3.02 Interpréter les exigences relatives aux permis et aux assurances.	3.03 Interpréter les lois environnementales.	3.04 Interpréter les lignes de conduite et les méthodes de l'entreprise.		
	4. Travailler de manière sécuritaire	4.01 Utiliser l'équipement de protection individuelle (EPI).	4.02 Suivre la formation nécessaire en santé et sécurité.				
	5. Suivre le plan d'intervention d'urgence de l'emplacement	5.01 Se préparer aux urgences.	5.02 Intervenir en cas d'urgence.				

Analyse de la profession d 'opérateur de chargeuse

Bloc	Tâche	Sous-tâche				
C.MATÉRIEL	6. Décrire le matériel et ses équipements	6.01 Décrire les types et les dimensions des chargeuses.	6.02 Décrire les composantes et leurs fonctions.	6.03 Décrire la capacité et les applications des chargeuses.	6.04 Décrire les équipements et leurs applications.	6.05 Décrire les outils et les fournitures de base associés aux chargeuses.
D. ENTRETIEN	7. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur arrêté	7.01 Inspecter et entretenir le système de lubrification.	7.02 Inspecter et entretenir le système électrique.	7.03 Inspecter et entretenir le système hydraulique.	7.04 Inspecter et entretenir le système de refroidissement.	7.05 Inspecter et entretenir le système d'arrivée d'air.
		7.06 Inspecter et entretenir le système d'alimentation en carburant.	7.07 Inspecter et entretenir la suspension.	7.08 Inspecter et entretenir le groupe motopropulseur.	7.09 Inspecter et entretenir le système de freinage.	7.10 Inspecter et entretenir la structure portante.
		7.11 Inspecter et entretenir le poste de commande.	7.12 Inspecter l'équipement de sécurité.	7.13 Inspecter et entretenir les équipements.	7.14 Inspecter et entretenir le système pneumatique auxiliaire.	
	8. Effectuer une inspection préalable ainsi que l'entretien quotidien avec le moteur en marche	8.01 Lancer le moteur et vérifier les systèmes de contrôle et les circuits d'alarme.	8.02 Réchauffer le moteur.	8.03 Essayer les différentes fonctions.		

Analyse de la profession d'opérateur de chargeuse

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
D. ENTRETIEN (suite)	9. Satisfaire aux exigences relatives à l'entretien périodique	9.01 Organiser l'exécution de l'entretien périodique ou l'effectuer soi-même.					
E. MÉTHODES DE TRAVAIL	10. Planifier les méthodes de travail	10.01 Évaluer les risques sur le chantier.	10.02 Discuter des préoccupations environnementales avec le personnel du chantier.	10.03 Examiner les spécifications pour les travaux et les questions de sécurité avec le personnel du chantier.	10.04 Déterminer les méthodes de travail.		
	11. Respecter les niveaux et les tracés	11.01 Interpréter les symboles et les indications.	11.02 Interpréter les jalons d'arpentage, les indicateurs de niveau et le piquets.	11.03 Utiliser les indicateurs de niveau et les piquets.	11.04 Utiliser des appareils pour vérifier le niveau du sol.		
	12. Conduire la chargeuse	12.01 Suivre les règles de sécurité.	12.02 Préparer le matériel.	12.03 Installer les équipements.	12.04 Utiliser les commandes.	12.05 Surveiller le rendement du matériel.	12.06 Détecter les défauts du matériel.
		12.07 Surveiller les activités des personnes, des véhicules et du matériel présents dans le secteur.	12.08 Utiliser le matériel de manière optimale.	12.09 Charger les véhicules de transport.	12.10 Mettre en dépôt les matières.	12.11 Remblayer les tranchées et les excavations.	12.12 Déplacer des matériaux de déblais et de remblai.

Analyse de la profession d 'opérateur de chargeuse

Bloc	Tâche	Sous-tâche					
E. MÉTHODES DE TRAVAIL (suite)	12. Conduire la chargeuse (suite)	12.13 Défricher des terrains.	12.14 Démolir des bâtiments et des structures.	12.15 Construire, excaver et entretenir des routes et des rampes de transport.	12.16 Trier des matières.	12.17 Lever des objets.	12.18 Charger des matières sur des barges ou des chalands.
		12.19 Alimenter la trémie.	12.20 Enlever la neige et la glace.	12.21 Mettre en place et enlever des ponceaux.			
		13. Suivre les procédures d'arrêt	13.01 Nettoyer le châssis et les équipements avant de stationner le matériel.	13.02 Stationner le matériel à un endroit approprié.	13.03 Arrêter et verrouiller le matériel.	13.04 Effectuer l'entretien courant.	13.05 Effectuer une inspection visuelle.
F. TRANSPORT	14. Transporter la chargeuse		14.01 Préparer la chargeuse et les équipements en vue de leur chargement.	14.02 Charger le matériel et les équipements ou aider à leur chargement.	14.03 Aider à arrimer la chargeuse et les équipements.	14.04 Décharger le matériel ou participer au déchargement.	
		15. Conduire une chargeuse sur pneumatiques sur la voie publique	15.01 Préparer la chargeuse sur pneumatiques pour son déplacement routier.	15.02 Conduire une chargeuse sur pneumatiques sur la voie publique.			

Remerciements

Le CSC remercie tous les experts des domaines professionnels qui ont travaillé à la définition ainsi qu'à la validation des analyses de profession nationales. L'élaboration de ces analyses a été possible grâce à la contribution de toutes ces personnes.

Services publics :

Dave Jurasek, ON
George Lawrence, ON
Allan MacDonald, ON
Shawn McAdam, NB
Hilford Morrell, AB
Rae Munroe, ON
Dave "Chatter" Prosofsky, AB
Paul Weaver, AB

Manutention des matières :

Bernie Elliott, ON
Alain Jacques, QC
Frank Jones, BC
Bruno Malbasa, MB
Shawn McAdam, NB
John McIsaac, BC
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Terry Robichaud, NB
Bob Tytko, ON

Terrassement :

Guenther Bott, ON
Gerry Chouinard, QC
Alain Jacques, QC
Grant Labrash, BC
Richard Lagace, NB
Blair Lentz, ON
Rae Munroe, ON
Daryl Sweetland, MB
Darrell Tremblay, BC
Ron Ward, ON

Grues :

Harry Boon, NB
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
John Doherty, MB
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Oneil Lapointe, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC

Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Len Poitras, SK
Gary Snow, NL

Exploitation de centrale :

Reynold Amey, BC
Roger Beck, NS
Mervyn Benson, NS
Vito DeFrancesco, ON
Barry Dupres, MB
Jeff Emino, NS
Nelson Fowler, NB
Rae Munroe, ON
Peter Serrette, MB
Kent Walker, ON

Matières dangereuses :

Bernie Elliott, ON
Frank Jones, BC
Dan O'Keefe, BC
Bruno Malbasa, MB
John McIsaac, BC
Tom Miller, ON
Rae Munroe, ON
Jim Oleksyn, SK
Bob Raymack, MB
Randy Stegner, ON
Bob Tytko, ON

Pompes à béton :

Mike Bruce, ON
Kevin Caines, NL
Steve Deady, ON
Joe Dowdall, ON
Charlie Eddy, NL
Stan Fortune, ON
Nelson Fowler, NB
Wayne Hannah, ON
Marty McDonnell, AB
Craig McIntosh, BC
Rae Munroe, ON
Len Phelan, BC
Gary Snow, NL

Excavation :

Archie Fontaine, BC
Dan Johnson, MB
Merv Marcynuk, MB
Harold McBride, ON
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Vance Simpson, MB
Jack Walker, AB
Pat Watson, BC
Gary Snow, NL

Transport :

Alain Jacques, QC
Archie Fontaine, BC
Bruce Hecht, AB
Dan Henry, MB
Richard Lagace, NB
Robert Middleton, MB
Rae Munroe, ON
Shawn Robertson, ON
Larry Smith, NL
Scott Smith, ON
Ernest Wainio, ON

Pavage :

David Alves, ON
Gordon Biegler, AB
Orest Cesmistruk, NS
Frank Cardile, AB
Peter Gamble, ON
Rae Munroe, ON
Greg Paciorka, MB
Brian Parisien, MB
Robert Parisien, MB
Todd Paterson, ON
Rick Spaidal, BC